



Décision de l'instance disciplinaire de l'AFTT du 15/02/2018

Monsieur Jean-Marie DOUIN (L119 ASTRID HERSTAL)

est suspendu pour six semaines d'interclubs.

Cette peine est assortie d'un sursis courant jusqu'au 30 juin 2019 pour

les deux tiers de la peine.

La suspension effective portera sur les journées 18 et 19 de l'interclubs 2017-2018



FÉDÉRATION
WALLONIE - BRUXELLES



A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération
Royale Belge de Tennis de Table
N° d'entreprise : BE0419.163.031

SIEGE :Rue Pierre du Diable, 46 - 5100 Jambes
IBAN: BE33 3670 4556 0246 – **BIC** :BBRUBEBB

Fédération reconnue par la
Communauté Française de Belgique
Membre U.E.T.T. – F.I.T.T. – C.O.I.B.

TEL. :0032 (0) 81 32 21 17
FAX :0032 (0) 81 32 21 18
E-MAIL :info@aftt.be